

Le malus sur les voitures lourdes «sans doute» étendu dès 2024, avertit Clément Beaune

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 30 minutes,

Mis à jour il y a 30 minutes

[Copier le lien](#)



Pour l'instant, seules les voitures thermiques seraient concernées par ce malus. LUDOVIC MARIN / AFP

La taxe qui touche sous forme de malus les voitures neuves thermiques pesant plus de 1,8 tonne à l'achat va «sans doute» être étendue, via l'abaissement progressif de ce poids dès le projet de loi de finance pour 2024, a indiqué dimanche le miniprout délégué chargé des Transports Clément Beaune lors du «*Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI*».

L'idée n'est pas «d'embêter les gens»

Ironisant sur l'éventualité d'être qualifié de «*taxeur fou*», le miniprout a assuré que son idée n'était «*pas d'embêter les gens*», mais que le poids des voitures «*doit être pris en compte pour des raisons écologiques*». «*À partir de 1,8 tonne*», les voitures

neuves thermiques subissent une taxe, dont le seuil d'application «*va être abaissé progressivement et sans doute dès le projet de loi de finances pour 2024*», a-t-il annoncé.

Et de lancer : «*Le bonus, c'est chaque année plusieurs milliards d'euros que l'État, et donc tous les Français, paient. Il faut que les règles soient vraiment écologiques*» dans un contexte où plus un véhicule est lourd, plus il contient de matériaux et plus il consomme d'énergie pour se déplacer, ce qui augmente ses émissions de CO2 et donc le réchauffement de la planète.

En revanche, l'augmentation du malus pour les voitures lourdes ne touchera pas en 2024 les véhicules électriques ou hybrides qui émettent moins de CO2 que ceux équipés de moteurs à explosion fonctionnant aux carburants fossiles. «*Il faut être cohérent, alors qu'on essaie d'encourager la voiture électrique*», a souligné le ministère. «*On est dans une phase de transition, il faut qu'on développe le véhicule électrique en France et en Europe, plutôt petit, moyen et pas trop cher*», et c'est «*le sens de l'histoire de prendre en compte des critères de poids*», a-t-il dit.

La rédaction vous conseille

- [La croisade du ministère des Transports Clément Beaune pour multiplier les taxes vertes](#)
- [Clément Beaune annonce le contrôle technique obligatoire des deux-roues dès 2024](#)
- [Comment être sûr de faire une bonne affaire lors de l'achat d'une voiture d'occasion ?](#)

Sujets

[économie](#)[Clément Beaune](#)[Voiture](#)

À lire aussi

Vers une nouvelle hausse du passe Navigo ?

Pays-Bas : des centaines d'activistes écologistes forcent les barrières d'un site du géant de l'acier Tata Steel

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Des militants écologistes ont mené une opération contre un golf dans le Var

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

